

# Témoignage de Patrick Durand

agriculteur « grandes cultures », ex Président de coopérative  
Académicien section 1 « Productions végétales »

1. Les risques agricoles liés sont multiples, complexes et interdépendants (dixit l'agriculteur)
2. La gestion des risques agricoles est individuelle et donc extrêmement variée (dixit l'ex Président de coopérative)
3. Ma vision des assurances climatiques agricoles (dixit l'académicien)

# Les risques agricoles (rappel et compléments)

1. Rappel : le risque sanitaire et le risque climatique
2. Compléments :
  - Le risque de qualité – il ne suffit pas de produire, il faut vendre, donc produire la qualité imposée par des cahiers des charges de plus en plus exigeants
  - Le ciseau des prix => risque économique
    - Les coûts de production augmentent (prix des intrants, frais de mécanisation, etc.)
    - Les prix des produits agricoles fluctuent en relation avec les marchés internationaux. Baisse des prix en 2023
  - Le risque institutionnel (réglementation environnementale, disponibilité de produits phytosanitaires, perte de surfaces productives – Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE) bordure champ, forêt, eau.
3. Tous les risques sont complexes et interdépendants, ce qui rend nécessaire la mise en œuvre d'instruments de gestion « on-farm » et « off-farm »

**Les agriculteurs sont des chefs d'entreprise qui travaillent sur du « vivant ».**

**La gestion du risque est une nécessité**

# La gestion des risques est individuelle

1. Les agriculteurs agissent en fonction des conditions pédo-climatiques de l'exploitation (qualité des sols, historique climatique court terme,
2. En fonction des conditions de marché (espérance de marge à l'hectare, montant des coûts variables à l'hectare, risques relatifs des cultures, contractualisation potentielle)
3. En fonction de leur capacité à assumer le risque (fonds propres et réserves financières, voire capacité d'endettement ), à le prévenir (irrigation, filets anti-grêle, etc.) ou en atténuer l'impact (entraide humaine et/ou matérielle, conseil)
4. En fonction de leur aversion au risque ...
  - Traiter, ne pas traiter, optimiser ...
  - « jouer » le marché ou déléguer la vente à la coopérative
5. Et de leur connaissance du risque (proba subjectives et objectives)

**La gestion du risque climatique doit être intégrée à une stratégie d'entreprise**

# Ma vision des assurances climatiques agricoles

1. « Pour moi », le risque climatique doit être géré en amont, choix des cultures et des rotations, gestion de l'eau
2. La mutualisation doit être jouée dans tous ses aspects (commercialisation et conseil agronomique en coopérative pour le risque prix et qualité, achat en commun de matériel, partage de connaissances
3. La décision de s'assurer doit rester de la responsabilité du chef d'entreprise. Il ne faut pas la rendre obligatoire mais peut être couplage avec autres instruments (incitations ?)
4. Etant dans une région agricole à fort potentiel, l'assurance MRC est rarement déclenchée => je m'assure donc grêle et j'irrigue

**L'assurance MRC n'est pas la solution universelle malgré les taux de subvention élevés. Le taux de couverture actuel des agriculteurs le démontre.**

**Merci de votre attention**

**Je suis sûr que mon interprète a bien transmis mon témoignage  
et qu'il saura développer mes réponses à vos questions ...**